HERBIGNEAUX CONSEILS

HERBIGNEAUX CONSEILS

3 rue Principale – 21 110 TART-LE-HAUT

03 80 37 89 22
Herbigneaux.conseils@orange.fr
http://www.herbigneaux.com

Bulletin d'Inscription

- **Session**

Intitulé de la formation : Date :
Coût par stagiaire (inter-entreprises) :
Coût INTRA : Nous consulter

- **Participant**

○ Mme ○ M.

Nom : Prénom :
Entreprise : Fonction / titre :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :

- **Signataire de la convention**

○ Mme ○ M.

Nom : Prénom :
Entreprise : Fonction / titre :
Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :

- **Facturation**

Entreprise : Service et/ou nom du référent :
Adresse (si différente de celle du participant) :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :

S'il s'agit d'une facturation à un organisme collecteur, faire la demande de prise en charge avant la formation.

Participant(s) en situation de handicap : Nous contacter directement

HERBIGNEAUX CONSEILS

Conditions Générales

Prérequis

Il est indispensable de vous assurer que vous disposez des prérequis en consultant la fiche descriptive de la formation.

Nombre de participants

Le nombre maximum de participants par session est fixé à 10 personnes pour la plupart des formations. Toute formation ouvrira à compter de 4 inscrits minimum.

Documentation remise

Tout participant se voit remettre un dossier participant. (papier et/ou clef USB). Néanmoins la prise de notes est recommandée.

Déroulement des formations

Elles ont lieu à Dijon ou sur site, aux lieux déterminés dans la fiche programme.

Pour assurer la cohésion du groupe, les déjeuners sont pris dans la mesure du possible en commun.

Pédagogie

Les méthodes et techniques pédagogiques retenues par l'organisme de formation privilégient la participation active des stagiaires avec une part importante de la formation réservée aux exercices d'application.

Tout élément pédagogique complémentaire est spécifié dans les fiches descriptives des formations.

Contenu des programmes

Le contenu des programmes est le fruit d'une écoute permanente de nos clients et des évolutions de notre métier. Il est donc susceptible de modifications ultérieures sans préavis de la part de l'organisme de formation

Réservation, inscription et confirmation d'inscription

La réservation n'est rendue définitive qu'à réception du support d'inscription dûment complété. Celui-ci peut être transmis par courrier ou mail.

Nous vous recommandons de vous inscrire le plus tôt possible.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée qui détermine un ordre de priorité pour la session choisie.

Une confirmation d'inscription est adressée à l'inscrivant dans les 5 jours ouvrés suivant la réception de sa demande.

Convocation du participant

Une convocation est adressée au participant au plus tard 15 jours avant la date de début de la session.

Dans le cas d'entreprises faisant appel à des OPCO la convocation ne sera adressée qu'après réception du contrat de l'OPCO concerné.

Attestation de formation

Elle est adressée au participant, avec la fiche de présence à l'issue de la session.

Annulation d'une session du fait de l'Organisme de formation

HERBIGNEAUX CONSEILS se réserve le droit d'annuler une session dans un délai de 7 jours au plus tard (sauf cas de force majeure et annulation d'inscription de dernière minute du fait de participants) avant sa date d'ouverture. Un courrier d'annulation est alors adressé en lieu et place de la convocation

Annulation ou report d'inscription du fait du client

Les demandes d'annulation ou de report d'inscription doivent impérativement être transmises par écrit (mail, fax ou courrier).

L'annulation trop tardive d'une inscription est susceptible d'entraîner des frais de dédit (cf CGV).

Inscriptions / renseignements / Droit d'accès et de rectification des données :

Tél. : 03 80 37 89 22

Mail : herbigneaux.conseils@orange.fr